

Politique de la médaille du Conseil municipal

Recto



Verso



Résolution : 2022-08-178

Entrée en vigueur : le 1^{er} août 2022

Introduction

Le conseil municipal de Batiscan souhaite reconnaître publiquement les Batiscanais et Batiscanaise qui se démarquent dans les domaines du sport, de la culture, de la vie communautaire, ou de quelque autre façon que ce soit.

Nous croyons que ces réalisations individuelles peuvent être un exemple de dépassement de soi pour l'ensemble de notre communauté et c'est pourquoi nous avons mis en place la présente politique qui vise à souligner et à faire connaître les réussites des citoyens s'étant démarqués.

Cette reconnaissance honorifique, qui ne recèle aucun aspect pécuniaire, est importante puisqu'elle incite chaque citoyen à repousser ses propres limites, tant pour son accomplissement personnel que pour le rayonnement de notre municipalité.

La « Médaille du conseil municipal » de Batiscan est une distinction qui est remise par les élus municipaux en guise de reconnaissance à des citoyens :

- Qui participent à une compétition sportive ou à un événement culturel, social ou autre, à l'échelle provinciale, nationale, internationale;
- Qui sont nommés pour un prix ou une distinction à l'échelle provinciale, nationale, internationale;
- Dont la candidature est reconnue par le conseil municipal;
- Médaillés dans une compétition sportive provinciale, nationale, internationale;
- Gagnants d'un prix ou récipiendaires d'une distinction à l'échelle provinciale, nationale, internationale;
- Ayant posé un geste héroïque;
- Membres des comités de la Municipalité ou des organismes qui quittent leurs fonctions et qui se sont démarqués de façon exceptionnelle au cours de leur(s) mandat(s).

Elle peut être remise à titre de cadeau officiel, à des élus municipaux d'autres municipalité, à des élus ou à d'autres personnalités à l'occasion d'occasion protocolaire. Dans la présente politique, lorsque le contenu l'exige, les mots au masculin incluent le féminin et vice-versa, les mots au singulier incluent le pluriel et vice-versa.

Procédure de nomination

Le ou les récipiendaires de la médaille sont nommés par résolution du conseil municipal, au moment et suivant la fréquence qu'il juge opportune.

Remise officielle de la médaille

La remise officielle de la médaille est faite au nom de la Municipalité de Batiscan dans le cadre d'une réception civique, d'une visite officielle ou de toute manière que la Municipalité juge convenable. De plus, un certificat-reconnaissance est remis avec la médaille. Elle est remise soit par le maire, le maire-suppléant ou membre du conseil désigné.

Caractéristiques générales

- Médaille de metal de 4" avec ruban bleu.
- Impression recto/verso sur inert de 3"
- Recto : Effigie du bureau municipal édifice Jacques-Caron
- Verso : Effigie de l'armoire de la Municipalité.

Recto



Verso

